Il faut toutefois se consoler, car les politiciens économistes des vieux pays ne sont pas plus brillants que les nôtres. En effet, ils sont aussi stupides.

Le revenu dérisoire d'un agriculteur canadien l'astreint à vendre ses vaches au boucher au prix offert et, alors, il devient un assisté social. Quoi qu'en dise le secrétaire parlementaire, s'il est honnête, il reconnaîtra que le producteur propriétaire, l'agriculteur, devient, sous la botte du gouvernement, un prolétaire frustré, démoralisé, sans but, bref, un germe de la révolution et un socialiste. Tel semble être le désir du gouvernement.

Je poursuis la citation:

La pitance de la charité publique qui lui est versée est moins pitoyable que le revenu qu'il se faisait en trimant d'une étoile à l'autre, sept jours par semaine, 52 semaines par année.

Ceci se passe pendant que des centaines de milliers de miséreux manquent de produits laitiers dans les taudis infects qu'ils habitent, et que les travailleurs ploient sous les fardeaux des taxes, des dettes et des taux d'intérêt usuraires versés au banquier sans scrupule.

J'estime que cette situation a déjà trop duré. En somme, le bill C-197 signifie l'enrégimentation totale, la balkanisation des diverses régions du Canada, tout comme s'il existait des frontières entre les provinces.

En présentant le bill C-197, le gouvernement s'ingère trop avant dans le domaine de l'agriculture. Les programmes doivent être administrés par les organisations agricoles, non pas par des fonctionnaires. Le gouvernement doit jouer un rôle d'appoint, en coordonnant les efforts de tous et non pas en exerçant un contrôle autoritaire et totalitaire. Ce bill vient à l'encontre de la liberté individuelle en assignant un contrôle exagéré aux différents offices régissant, au moyen de règlement et par l'entremise d'inspecteurs de la production, l'administration, la délivrance des permis et la mise en marché.

En outre, ce ne sera pas le gouvernement qui financera l'administration de ces offices, mais les producteurs eux-mêmes, qui seront taxés à cette fin.

Au fait, aux termes de ce bill, le gouvernement ne prévoit que la somme de \$100,000 pour en assurer le financement. Les producteurs vont payer pour se faire contrôler et pour que le gouvernement soit maître chez eux.

Au Canada, actuellement, le lait et le blé sont réglementés de la même façon que veut le faire le ministre à l'égard des autres produits, selon le bill C-197. Or, quelle est la politique actuelle à cet égard et quels en sont les résultats?

Avant de donner notre accord au bill C-197, nous devons, en conscience, nous demander si une politique semblable existe actuellement au Canada et, si oui, quels en sont les résultats. Si les résultats sont bons, je serais porté

à croire que ce projet de loi pourrait être valable, mais l'expérience canadienne et celle de maints autres pays démontrent qu'une telle mesure d'enrégimentation et de balkanisation de certaines régions au Canada non seulement nous empêchera de contrôler la production, même si le bill C-197 est adopté, mais qu'en plus nous ne réglerons pas davantage le problème du consommateur. Nous ne serons pas plus avancés. Il y aura encore surabondance de produits sur les rayons et la misère et la pauvreté régneront dans nos familles du Québec, comme d'ailleurs dans tout le reste du pays.

Les injustices continueront quand même d'exister, quoi qu'en disent les ministériels, car ce bill n'apportera certainement pas un remède aux problèmes canadiens actuels.

Monsieur l'Orateur, il existe au pays, d'après les ministériels, une surproduction de lait et de blé. En même temps, nous, du Ralliement créditiste, disons que le problème n'en est pas un de surproduction, mais de sousconsommation. Le gouvernement, lui, propose un projet de loi qui veut que, grâce à un programme de commercialisation, on assure la mise en marché de la production, afin d'absorber la surproduction.

Au fond, voilà ce que désire le gouvernement. Monsieur l'Orateur, je suis entièrement d'accord sur ce principe. On ne produit pas pour le plaisir de produire, et la production n'a du sens qu'en fonction de la consommation. Et même le consommateur qui ne participe pas à la production, soit parce qu'il est invalide, aveugle, infirme, assisté social ou chômeur, doit, lui aussi, avoir sa part de la production canadienne. Voilà pourquoi il importe peu de quel organisme de mise en marché nous disposons, si nous ne fournissons pas à chaque Canadien le moyen nécessaire pour atteindre la production. Si le consommateur n'est pas en mesure d'avoir accès à la production, jamais nous ne réglerons le problème de la pauvreté.

• (5.10 p.m.)

Quant à moi, je favorise la mise en marché. Toutefois, pour que le programme du gouvernement soit efficace, intéressant et rentable pour la population canadienne, il faut qu'on donne à chaque Canadien sa part de la production, pour qu'il puisse y participer. Si le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture avait plus de matière grise entre deux oreilles, il n'aurait pas lancé, il y a un instant, à l'honorable député de Témiscamingue (M. Caouette) et au député de Compton (M. Latulippe) des affirmations ridicules, démontrant par là qu'il n'avait encore rien compris à la proposition créditiste.

Nous ne nous opposons pas au bill pour le plaisir de nous y opposer. Nous voulons nous